

Appel

Pour l'inscription de tous les requins dans la liste des espèces protégées

Monsieur le Président de la Province Sud,

Je me joins à l'association Longitude 181 NATURE, porte-parole de milliers de plongeurs sous-marins et de passionnés de la mer, pour vous rappeler avec respect les faits suivants :

- En 40 ans, à cause de la pêche intensive, les populations de requins se sont effondrées. 90% des requins adultes ont disparu. La plupart des espèces sont en danger.
- Les requins sont parmi les espèces les plus fragiles, à l'image des baleines : comme ces mammifères marins, ils ont une maturité sexuelle tardive et une fécondité faible. Ils ne peuvent supporter l'exploitation industrielle intensive qui explose aujourd'hui dans tous les océans : des dizaines de millions de requins sont capturés chaque année...
- Le 5 février 2009, la Communauté européenne a publié un Plan d'Action Européen pour les requins qui sera adopté en avril prochain. Ce faisant, elle suit les directives de la FAO qui, face à l'état alarmant des populations de requins, demande à toutes les instances régionales de la planète de prendre rapidement des mesures de protection.
- De nombreux pays ont déjà pris conscience de cette urgence. Ils ont classé les requins en espèces protégées, ils ont interdit le finning (découpe des ailerons de requins) : Australie, Etats-Unis, Afrique du Sud, Costa Rica, Panama, Colombie, Iles Seychelles, et, à la demande de Longitude 181 Nature, la Polynésie française. La liste des Etats qui s'engagent dans une politique responsable s'allonge

L'Assemblée de la Province Sud a adopté, le 18 février 2009, un texte qui aurait dû placer la Nouvelle Calédonie parmi ces pays avisés. **Mais les requins ont été retirés en dernière minute des espèces protégées !**

C'est avec une grande inquiétude que nous attirons votre attention sur ce point :

Ne pas protéger les requins, c'est autoriser tous les abus d'une pêche myope, dictée par l'appât du gain ; c'est privilégier l'enrichissement à court terme de quelques individus, au mépris de l'intérêt général et des équilibres biologiques à long terme.

Il est urgent d'agir pour :

- conserver l'extraordinaire richesse du patrimoine Calédonien que les visiteurs du monde entier viennent admirer,
- et répondre pleinement à la récente nomination du lagon de Calédonie comme site du Patrimoine Mondial.

Je vous demande instamment de prendre la seule mesure qui assure un avenir aux requins :

Inscrire les requins dans la liste des espèces protégées

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Pays :		Pays :	
Signature	date :	Signature	date :

A renvoyer à : Longitude 181 Nature - 12 rue la fontaine - 26000 Valence

Je vous demande instamment de prendre la seule mesure qui assure un avenir aux requins :

Inscrire les requins dans la liste des espèces protégées

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Pays :

Signature date :